



DOSSIER DU BOIS D'ŒUVRE DANS LES LAURENTIDES

Mise en contexte | vers un cinquième litige sur le bois d'œuvre résineux

L'annonce du département du commerce américain le 24 avril en regard de la détermination préliminaire d'une taxe sur les exportations canadiennes de bois d'œuvre laisse présager une nouvelle période sombre pour l'industrie. C'est 19,88% de taxes sur les exportations à destination des États-Unis qui sera imposée aux scieries résineuses de la région (rétroactive sur trois mois). Le mois de juin sera d'autant plus déterminant puisqu'il sera question d'une seconde taxe temporaire en lien avec les allégations de dumping. Le verdict final s'officialisera en novembre 2017.

Bien que depuis 1982, dans les quatre litiges sur le bois d'œuvre, les tribunaux internationaux de l'ALENA et de l'OMC ont donné raison à la partie canadienne, la démarche s'est avérée fort coûteuse pour l'industrie, en argent, en perte d'emplois et en fragilisation du secteur.

Des menaces tangibles | répercussions pour la région

Nous sommes inquiets des conséquences de l'arrivée d'une taxe et de toutes autres mesures protectionnistes sur la mise en marché de nos produits forestiers aux États-Unis.

Remontant la pente de la dernière crise, la santé financière des entreprises reste précaire. Lors de la dernière crise, les pertes totales d'emplois directs s'élevaient à 2 624 dont 1 785 pour la seule MRC d'Antoine-Labelle et d'une diminution de 66% des emplois dans la première transformation (bois rond, copeaux, sciures, rabotures, écorces, bois et papiers récupérés pour en faire un produit fini ou semi-fini) dans les Hautes-Laurentides.

Bien que l'industrie soit en meilleure position que lors du dernier litige sur le bois d'œuvre (2001-2006), notamment en raison du niveau des prix du bois, du nombre de mises en chantier et de la faiblesse du dollars canadien qui favorise les exportations, il est inconcevable pour la région de revivre un tel choc. Tout le système productif risque d'être affecté de la sylviculture à la troisième transformation, en incluant tout le réseau de sous-traitants et de fournisseurs (transport, entrepreneurs forestiers, équipementiers, fabricants, services conseils/ingénieurs forestiers, etc.).

La taxe annoncée le 24 avril dernier risque également d'engendrer une augmentation de l'offre de produits du bois d'œuvre sur le marché canadien. Il est possible que nos scieries régionales soient amenées à entrer en compétition avec les produits de l'ouest ce qui amènerait à une réduction des prix du bois. La marge de profit des usines serait donc réduite et leur rentabilité en serait affectée.

Ultimement, un contexte de fermeture d'usines comme il en a été le cas lors du dernier litige, pourrait compromettre l'approvisionnement de nombreuses entreprises de transformation qui dépendent des entreprises qui récoltent en forêt.

La région en chiffres :

1. 237 entreprises de transformation :
 - 2 usines de déroulage feuillus
 - 10 usines de feuillus durs, cèdre, tremble, SEPM
 - 1 usine de poteau
 - 1 usine de MDF/HDF
 - Près d'une quinzaine d'entrepreneurs forestiers/transport, impliquant un peu plus de 800 emplois
2. 260 entreprises si on inclut celles de la sylviculture
3. 740 millions de chiffre d'affaires annuellement
4. 3 000 emplois

Interventions pour soutenir l'industrie

Les entreprises membres de Signature Bois Laurentides touchées par le litige se réfèrent entre autre au Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) pour défendre les intérêts des scieurs au Québec. L'industrie devra également travailler de paire avec le Ministère de la Forêt, des Faunes et des Parcs (MFFP) pour que le nouveau régime forestier soit reconnu par les américains et pour être en mesure de prévoir les opérations forestières de 2 à 3 ans à l'avance.

À court terme, il est primordial d'avoir le support des deux paliers de gouvernement (provincial et fédéral) pour un engagement rapide et formel pour des garanties de prêts sans intérêts.

Résumé préparé par :

Justine Q. Ethier,
Directrice de Signature Bois Laurentides
514-660-7764
dg@boislaurentides.com